

Charte du Kid Stadium

But

Le kid stadium est un outil d'animation et de promotion de l'athlétisme.

Le Comité en assure les déplacements, le fonctionnement et l'animation pour des enfants de 7 à 12 ans.

Mise à disposition

Le CDA 29 est propriétaire et gestionnaire de cet équipement. Il peut être mis à disposition des scolaires (USEP, UNSS, UGSEL, Ecoles primaires, Collèges...), des villes (animation de quartier, accompagnement d'événement, foire, forum ; journée sportive...), des clubs, du Conseil Général du Finistère et de nos partenaires. Il est mis en œuvre par l'employé du Comité Départemental d'Athlétisme (brevet d'Etat athlétisme) aidé par les entraîneurs des clubs finistériens.

Fonctionnement

-Il fonctionne toute la semaine.

Pour les dimanche et jours fériés, le tarif de location sera multiplié par 150 % selon la Convention Nationale du Sport. Des journées sans contribution financière pourront être réservées à nos partenaires.

-Un emplacement de 40X20 m est nécessaire sur surface plane.

-En fonctionnement normal, l'animation dure une heure pour un groupe d'environ 25 enfants. Le demandeur fournira 1 ou 2 animateurs suivant le nombre d'enfants présents. Si cette condition n'est pas respectée, l'animateur du Kid Stadium n'interviendra pas.

-Du 01 octobre au 31 mars, le déploiement du kid se fait exclusivement en intérieur (salle de 40X20m); par contre du 01 avril au 30 septembre, l'animation se fait à l'extérieur, néanmoins un repli abrité sera systématiquement prévu en version mauvais temps. La décision en dernier ressort est prise par l'animateur du Kid pour assurer la sécurité des enfants.

-Pour le déchargement du matériel : pas de camion **sur** le sable où il y a risque d'enlèvement.

Restauration

-Les repas des animateurs doivent être pris en charge par le demandeur

Prix de la prestation

Une caution correspondant aux journées d'animation sera demandée dès la réservation du Kid avec le retour de la charte remplie et signé (impératif)

La prestation sera faite aux frais réels, sur demande de devis et adaptée à chaque cas.

Le règlement est à adresser au CD 29 athlétisme : 4 rue Anne Robert Jacques Turgot – 29000 Quimper

Réservation

La réservation du Kid Stadium prendra effet lorsque le Comité Départemental d'Athlétisme aura reçu la totalité des pièces suivantes :

- Devis accepté et signé,
- Charte du Kid Stadium datée et signée,
- Fiche de réservation KID STADIUM,
- Un chèque de caution, d'un montant équivalent à l'animation demandée. Le chèque sera encaissé après l'animation.

Annulation

-Si l'annulation de l'animation est faite une semaine avant la date prévue, le chèque sera rendu.

-Si l'annulation se fait alors que l'animateur du Kid Stadium s'est déplacé (intempéries imprévues,...), le demandeur s'engage à régler la moitié du montant prévu initialement.

Mise en place du Matériel

Pour la mise en place et le rangement du matériel, l'animateur attend et n'intervient qu'à l'arrivée et en présence effective des personnes occasionnelles prévues pour la journée, la manipulation étant trop lourde pour une seule personne.

Responsabilité et assurance

La FFA est responsable des dommages causés aux tiers du fait d'un défaut du Kid Stadium ou d'un défaut d'entretien du Kid qui lui serait imputable.

La FFA confirme avoir souscrit une assurance RC correspondant à ces risques.

La FFA a souscrit un contrat d'assurance couvrant les dommages matériels dont pourrait faire l'objet le Kid Stadium par exemple le vol, l'incendie, ou l'explosion.

De plus, la FFA a souscrit une assurance RC et une assurance Individuelle Accident pour les bénévoles occasionnels et pour les participants aux manifestations Kid Stadium, qu'ils soient licenciés ou non.

A Quimper

Le

Signature :



A
Le

FICHE DE RESERVATION KID STADIUM

Nom et prénom du demandeur :

Numéro et adresse mail du demandeur :



E-Mail :

Nom et prénom des personnes prévues pour aider les animateurs :

Date de réservation :

Heure du début de l'animation :

Lieu exact de l'animation :

Signature :